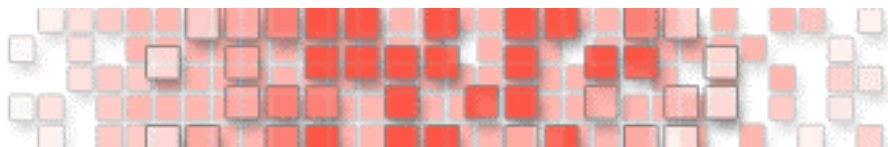


**TRAITEMENT PAR  
LES BIPHOSPHONATES ET  
SANTÉ DE LA BOUCHE :  
QUELLES RELATIONS ?  
QUELLES PRECAUTIONS ?**

Dr Carlos Madrid, Chef de Service



**Service de Stomatologie et de Médecine Dentaire**



Vous allez suivre ou vous suivez déjà un traitement intraveineux par des médicaments prescrits par votre médecin ou un spécialiste et qui contiennent un principe actif de la famille des biphosphonates. Ces médicaments vous sont indispensables mais, comme tout médicament efficace, ils peuvent entraîner des effets secondaires. L'un d'entre eux est l'apparition de zones ulcérées sur la gencive autour des dents, parfois à distance et même, où il n'y a pas de dent. L'os est alors à nu et la plaie ne cicatrise pas.

C'est pourquoi un traitement par les biphosphonates doit s'accompagner de quelques mesures de prévention dentaire.

**Signalez toujours que vous prenez des biphosphonates à votre médecin et à votre médecin-dentiste.**

Le but de cette brochure est de vous permettre d'éviter cette complication et de vous expliquer les moyens de la traiter si elle survient. Nous allons examiner les différentes situations dans lesquelles vous pouvez vous trouver :

### **Vous allez débiter un traitement par biphosphonates**

Votre médecin va vous demander de réaliser un bilan dentaire auprès d'une équipe spécialisée. Le but de ce bilan est de vérifier l'état de votre bouche et de permettre sa mise en état si des soins sont nécessaires.

Si des extractions ou des soins dentaires doivent être effectués, ils doivent l'être **avant le début du traitement.**



Les extractions dentaires doivent idéalement avoir lieu **un mois avant le début de celui-ci.** Des prothèses fixées ou amovibles seront réalisées secondairement si nécessaire.

Ces soins peuvent être réalisés par **votre médecin-dentiste** si vous le souhaitez.

Une fois cet assainissement de la bouche effectué, vous commencerez votre traitement par biphosphonates et vous devrez simplement faire un contrôle général de la bouche tous les 4 mois **ou plus tôt si, malgré tout, la moindre lésion apparaissait.**

---

## **Vous avez commencé un traitement par biphosphonates**

Votre médecin va vous demander de réaliser un bilan dentaire et de le renouveler tous les 4 mois. Le but de ce bilan est de repérer les éventuelles dents à risque de complication et les blessures éventuelles provoquées par votre prothèse.

**Attention** : pendant le traitement par les biphosphonates, vous ne pouvez pas avoir de soins identiques à ceux des personnes non traitées. Une **équipe spécialisée** doit vous prendre en charge. A ce stade, aucune extraction ne pourra être effectuée. Les soins dentaires conservateurs seront privilégiés au maximum. Des soins locaux d'hygiène et surtout une surveillance draconienne seront instaurés.

## **De quoi faut-il se méfier quand le traitement a commencé ?**

Il faut être attentif aux situations suivantes :

- si une dent qui ne faisait pas mal devient douloureuse,
- si une plaie apparaît spontanément sur la gencive,
- si votre prothèse qui allait bien devient douloureuse,
- si on vous a extrait une dent récemment ou réalisé un curetage des gencives et que cela ne cicatrise pas,

⇒ **consultez** votre médecin ou votre médecin-dentiste, informez-les du traitement que vous prenez. Ils vous enverront vers une équipe spécialisée en mesure de vous prendre en charge.

## **Quel traitement ?**



**Presque toujours, des soins locaux et des prises d'antibiotiques seront suffisants pour contrôler l'évolution de cette complication. La chirurgie est le plus souvent à éviter et elle le sera plus facilement si le traitement est précoce.**

**Un rebasage souple de votre prothèse peut aussi s'avérer utile.**

---



Service de Stomatologie et de Médecine Dentaire  
Dr Carlos Madrid  
Directeur Médical – Chef de Service  
Rue du Bugnon 44 – 1011 Lausanne  
Tél. +41 21 314 47 47 – Fax +41 21 314 47 70